

*Initiatives parlementaires*

Étant donné les pertes subies par les producteurs de lait, surtout ceux du sud de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et du Canada atlantique, cette motion se fait attendre depuis longtemps. J'espère qu'il franchira l'étape de l'étude en comité ce soir, qu'il sera adopté très rapidement et qu'il entrera en vigueur dès que possible, afin de mettre un terme aux compressions qui minent actuellement le secteur agricole.

Il y a un autre aspect de la question dont il faut tenir compte, et j'en parle beaucoup depuis quelque temps, c'est le déficit courant du Canada. Le ministre du Commerce extérieur aime bien parler de l'excédent sur marchandises, mais il oublie de mentionner le déficit courant. L'argent dépensé à l'étranger, c'est de l'argent qui sort du Canada et qui contribue au déficit courant. Chaque fois que le déficit courant augmente de 20 milliards de dollars, nous perdons environ 500 000 emplois au Canada. Ces statistiques ne viennent pas de moi, mais d'économistes renommés qui étudient notre situation depuis déjà un bon moment.

À elle seule, cette mesure législative aiderait le gouvernement à résorber le déficit courant et à atténuer la crise que traverse le Canada.

Je veux aborder une autre dimension du problème qui se pose au Canada, mais pour ce faire, j'utiliserai les chiffres de 1990, la dernière année pour laquelle j'ai pu obtenir des statistiques complètes. Cela fait environ trois ans que le ministre de l'Agriculture a commencé à parler à la Chambre non pas du revenu agricole net, mais du revenu net des exploitations agricoles familiales.

Dans cette perspective, il soulignait que le revenu moyen des exploitations agricoles familiales atteignait presque 37 000\$, mais que, de cette somme, 21 250\$ provenaient du revenu que tirait le conjoint ou l'agriculteur lui-même d'un autre emploi qu'il occupait pour soutenir le revenu agricole. C'est donc dire que l'exploitation agricole rapportait environ 15 500\$. Il précisait par ailleurs que, puisque de cette somme, 8 091\$ provenaient de subventions fédérales ou provinciales, l'exploitation agricole rapportait en fait un revenu net d'environ 7 400\$.

Je vous assure que les producteurs laitiers du Canada ne reçoivent aucune espèce de subvention pour le lait de consommation qu'ils produisent. La seule aide qu'ils touchent s'élève à 267 millions de dollars environ et a trait au lait industriel qu'ils produisent, lequel est transformé en fromage, en lait en poudre, etc. Cette motion

sert vraiment à protéger cette industrie très viable de même que l'aviculture.

Le revenu familial moyen net de 7 400\$ environ tiré de la production agricole est une honte nationale. Cependant, en raison des systèmes de commercialisation, les producteurs laitiers ne sont pas dans cette catégorie. Les producteurs laitiers et les aviculteurs se débrouillent par eux-mêmes et n'ont pas besoin de subventions. Quand on compare les installations des producteurs laitiers et des aviculteurs du Canada et des États-Unis, on constate qu'ils vivent dans des environnements tout à fait différents. J'estime que, pour le bien de tous les Canadiens, nous devrions veiller à ce que cette motion soit adoptée et qu'elle soit étudiée le plus rapidement possible par le comité.

L'autre point que je voulais soulever, et qui me préoccupe beaucoup, a trait aux normes d'inspection et de santé appliquées dans certains de ces établissements au sud de la frontière. On sait que ce secteur a été déréglementé aux États-Unis et qu'il est question que le Canada en fasse autant. Le ministre de l'Agriculture a déjà proposé vendredi dernier de déréglementer certains secteurs régis par le ministère de l'Agriculture.

Cela me préoccupe beaucoup parce que nous avons au Canada les normes les plus strictes du monde. À en juger par certains comptes rendus des médias sur ce qui se passe dans le sud des États-Unis—et je m'inspirerai du *Atlanta Constitutional Journal* qui a mené une étude de longue haleine sur les conditions d'hygiène dans certains des abattoirs de volaille des États-Unis—, la situation est déplorable. Les conditions y sont absolument déplorables.

Quand j'ai abordé ce point dans l'allocution que je donnais samedi soir dernier devant des membres de la Fédération de l'agriculture dans le comté de Bruce, un homme s'est levé et m'a dit: «Vous avez parfaitement raison. Je suis inspecteur et je vois la volaille arriver du sud des États-Unis par pleins camions. Ces bêtes ne passeraient certainement pas l'inspection dans une usine de transformation canadienne.»

Quand on voit ce qui se passe dans le cas de l'industrie du conditionnement du boeuf, qui a fait l'objet d'un documentaire présenté à *Prime Time Live*, au réseau ABC, le 30 avril dernier, la situation est claire. Ce ne serait jamais toléré au Canada. On ne permettrait jamais que le travail s'effectue dans des conditions aussi déplorables au Canada.

Le projet de loi à l'étude protège non seulement l'agriculteur canadien, mais aussi la santé des consommateurs canadiens, parce que personne ne pourra revenir ici en rapportant du lait de deux jours ou du poulet de deux ou trois jours, même s'il l'a acheté là-bas. Je crois que,